

Troisième volume du Minotaure : les travaux commenceront à l'automne

Présenté dans les colonnes de ce journal à l'automne 2014, le projet de création d'un nouvel espace de spectacles et de congrès avance à un rythme soutenu. L'architecte retenu, l'atelier 2A, a réalisé durant l'automne et l'hiver l'ensemble des études de maîtrise d'œuvre. Les entreprises ont été consultées au printemps et les travaux commenceront à l'automne 2015 pour s'achever normalement onze mois plus tard. Le défi de la conception de ce nouvel espace était triple. Il s'agissait de réaliser l'intégration architecturale d'un nouveau volume à l'arrière du théâtre du Minotaure construit en 2002 et de favoriser toutes les complémentarités possibles entre l'ancien équipement et le nouveau. Le troisième objectif était, bien entendu, de doter la nouvelle salle de capacités techniques lui permettant d'accueillir un large panel de manifestations dans les domaines du spectacle et du congrès pour des jauges allant de 196 personnes assises (+ 6 places pour les personnes à mobilité réduite) à 420 personnes debout. Le pari a été tenu. Les lignes très géométriques du nouveau volume s'harmoni-

sent parfaitement avec celles du théâtre et complètent le bandeau qui court déjà le long des loges et du salon Loir du Minotaure. L'entrée dans le nouveau bâtiment s'effectuera par un cheminement couvert longeant la rivière offrant l'opportunité d'un accès autonome mais aussi la possibilité d'un cheminement protégé entre le théâtre du Minotaure et le nouvel espace, notamment durant les congrès.

La mutualisation des fonctions techniques a également fait l'objet d'une attention particulière. Les loges du théâtre et du nouvel équipement sont directement accessibles, doublant ainsi les capacités d'accueil des artistes pour les deux équipements. Il en est de même pour les espaces de stockage permanents et temporaires qui communiquent entre eux et permettent ainsi une mutualisation aisée du matériel.

Le budget de l'opération est conforme à l'objectif fixé de 2 millions d'euros et on attend désormais avec impatience la saison 2016-2017 pour voir l'ensemble des acteurs culturels se saisir des opportunités offertes par le nouvel équipement ●



Salon de l'autonomie

Une nouveauté à Vendôme !

Dans le cadre de "La Semaine bleue", dont la journée départementale d'ouverture aura lieu cette année à Vendôme, le conseil départemental de Loir-et-Cher, en partenariat avec la communauté du Pays de Vendôme et le Centre intercommunal du Pays de Vendôme, organise un salon de l'autonomie le 13 octobre 2015 de 9 h à 18 h au Minotaure.

Ce salon sera l'occasion de découvrir l'ensemble des produits et des services du territoire répondant aux besoins des seniors et de leur entourage.

À l'issue, une conférence et une table ronde sur le thème de l'économie des seniors seront organisées à l'initiative de la communauté du Pays de Vendôme. L'objectif est de sensibiliser aux enjeux de cette filière d'activités économiques, source d'opportunités de croissance et d'emplois pour le territoire. Des initiatives locales, des modes de partenariat innovants entre entreprises seront présentés afin de témoigner de l'intérêt de travailler en collaboration pour l'émergence d'une filière Silver économie sur le Vendômois.

À retenir : mardi 13 octobre au Minotaure à Vendôme, journée départementale d'ouverture de "La Semaine bleue" sur le thème "À tout âge : créatif et citoyen" de 9 h à 13 h 30. Salon de l'autonomie de 9 h à 18 h suivi d'une conférence table ronde sur les enjeux de l'économie des seniors ●

